



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
HEIDELBERG

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 11 (1983)

DOI: 10.11588/fr.1983.0.51263

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

ALFRED SCHLICHT

LA FRANCE ET LE LIBAN
DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE

Influences occidentales dans l'histoire orientale

Pour Annie

La position que la France occupait au Moyen Orient date du XVI^e siècle, quand, menacée par la puissance de Charles Quint, elle s'allia avec l'Empire Ottoman, l'adversaire le plus redoutable de la maison d'Habsbourg¹. Par cette alliance franco-turque la France devenait l'état européen le plus influent auprès de la Sublime Porte. Par conséquent le rôle du protecteur des chrétiens dans l'Empire Ottoman échouait à la France presque par la force des choses. C'était la voix de la France qui était la plus écoutée en Turquie et le roi très chrétien, conscient des traditions glorieuses de sa nation remontant à l'époque des croisades, ne pouvait pas manquer d'exercer son influence en faveur des chrétiens dans l'Empire Ottoman². Cependant il faut bien noter la différence entre le protectorat officiel d'une part, qui accordait à la France le droit de représenter les intérêts des ordres, des religieux et des individus étrangers appartenant à l'église catholique, et, d'autre part, la »protection que la France accorde aux Chrétiens ottomans. Dans ce cas, son action n'est basée sur aucune convention diplomatique conclue avec la Sublime Porte et donnant à notre pays un droit d'intervention exclusive...«³. Les bons services de la France en faveur des chrétiens uniates devenaient au cours des siècles un droit coutumier.

Dans une région montagneuse sur la côte de la Syrie, prédestinée par son caractère géographique au refuge, habitent des populations pour la plupart »hérétiques«, minoritaires⁴: Les Maronites, unis avec l'église de Rome depuis les croisades, les

1 Pour le contexte international de l'alliance franco-turque contre les Habsbourg et le rôle de l'Empire Ottoman dans l'histoire de l'Europe voir: Dorothy VAUGHAN, *Europe and the Turk, A Pattern of Alliances 1350-1800*, Liverpool 1954. Pour l'alliance franco-turque et ses origines particulièrement: J. URSU, *La politique orientale de François I^{er}*, Paris 1908.

2 L'Histoire des relations entre la France et les chrétiens de l'orient a été écrit par François CHARLES-ROUX, *France et chrétiens d'Orient*, Paris 1939. Voir aussi André BRUNEAU, *Traditions et politique de la France au Levant*, Paris 1932 ainsi que René RISTELHUEBER, *Traditions françaises au Liban*, Paris 1918.

3 Georges OUTREY, *Études pratiques sur le protectorat religieux de la France en Orient*, Istanbul 1898. L'étude de Georges Outrey est de loin la plus profonde sur le protectorat religieux. Malheureusement elle n'a jamais vu la diffusion qu'elle aurait méritée. Seulement douze exemplaires ont été tirés de cet ouvrage important. Il peut être consulté à la Bibliothèque Nationale de Paris et à la salle de consultation des archives du Ministère des Relations Extérieures. Il serait d'un grand intérêt de rééditer cette étude compréhensive et méritoire qui, jusqu'à nos jours, n'a été dépassée par aucun ouvrage.

4 Par le terme »Syrie« nous entendons la »grande Syrie« comprenant aussi le Liban, la Palestine et la Jordanie, correspondant à la notion arabe »bilād aš Šām«. Le terme »refuge« est utilisé par Xavier de PLANHOL, *Les fondements géographiques de l'histoire de l'islam*, Paris 1968.

Druzes, secte d'origine musulmane, les Grecs-orthodoxes, les Grecs-catholiques, aussi un nombre de musulmans⁵. C'est le Liban⁶. Inaccessible, donc difficile à contrôler, il jouit d'une certaine autonomie dans le cadre de l'Empire Ottoman. Par ce fait et par la concentration relativement forte d'une population qui, par sa religion, tourne son regard vers l'ouest, la France et les missionnaires chrétiens portent leur attention particulièrement sur ce pays. La protection religieuse y est exercée depuis des siècles, mais ne devient un facteur politique important qu'au dix-neuvième siècle, même si un diplomate français prévoit déjà vers la fin du XVI^e siècle la grande portée que la protection des chrétiens en Orient pourra atteindre⁷.

La «Question d'Orient»⁸, qui est plutôt une question européenne puisqu'elle est créée par la concurrence des états européens, l'Empire Ottoman n'étant que l'objet de leur rivalité, permet une ingérence massive et continuelle dans les affaires intérieures de la Turquie. L'expédition française en Syrie, entreprise en 1799 à partir de l'Égypte, n'a pas eu un effet durable⁹. Mais un événement si peu important en soi a pu montrer que le danger même d'une influence extérieure pouvait mettre le trouble dans l'équilibre précaire existant entre les communautés au Liban: Si une collaboration entre les Maronites et la France se préparait tout naturellement, une réaction de la part des Druzes était la conséquence. Les montagnards se retiraient sur leurs communautés religieuses, réagissaient d'une manière «confessionnaliste». L'invasion française fut prise par les habitants du Mont Liban comme un renforcement des chrétiens, surtout des Maronites, au détriment des groupes musulmans, surtout des Druzes¹⁰.

C'est au cours du XIX^e siècle que l'influence des puissances européennes prend des dimensions décisives. Quand le pacha d'Égypte, Muhammad Ali, occupa la Syrie et de

5 Pour la population du Liban au XIX^e siècle et sa répartition voir Dominique CHEVALLIER, *La société du Mont Liban à l'époque de la révolution industrielle en Europe*, Paris 1971, surtout le chapitre «Peuplement confessionnel et mouvement démographique» p. 29–p. 63.

6 Pour l'histoire générale du Liban voir Jacques NANTET, *Histoire du Liban*, Paris 1963.

7 Le «Discours sur l'alliance qu'a le roi avec le grand seigneur et de l'utilité qu'elle apporte à la chrétienté» de SAVARY DE BRÈVES est publié par I. de TESTA (éd.), *Recueil des traités de la Porte Ottomane avec les Puissances Étrangères*, Paris 1864–1911, t. 1, p. 175–p. 178.

8 C'est par ce nom qu'on désigne la situation complexe résultant de l'expansion impérialiste de l'Occident à l'heure de la décadence de l'Empire Ottoman. C'est l'apogée d'un développement qui avait pris son départ dans la renaissance européenne quand l'Europe emprunta un chemin qui l'éloignait de plus en plus du monde musulman. Une dernière vague d'expansion portait encore l'Islam jusqu'en Europe centrale aux 16^{ième} et 17^{ième} siècles, mais l'avance de l'Occident sur l'Orient est déjà sensible: Si la culture ottomane étale encore une certaine splendeur, elle ne produit plus grand-chose de vraiment neuf. C'est au moyen âge qu'appartiennent les grands médecins, astronomes, penseurs, mathématiciens de l'Islam desquels l'Occident ne pouvait qu'apprendre (voir W. Montgomery WATT, *The Influence of Islam on Medieval Europe*, Edinburgh 1972). A l'époque ottomane, c'est l'Orient qui reçoit. La supériorité militaire de l'état ottoman dure jusqu'au 17^{ième} siècle au plus, après c'est l'avance de l'Europe qui commence et qui ne s'arrêtera jusqu'à la fin de la première guerre mondiale avec le démembrement de l'état ottoman après une existence de six-cents ans.

9 La littérature et les sources publiées au sujet de l'expédition d'Égypte ne peuvent être mentionnées ici. Nous donnons cependant une source orientale qui a été traduite en langue française: Nicolas TURK, *Chronique d'Égypte 1798–1804 (Mudakkirāt)* (éd. et traduite par Gaston WIET), Le Caire 1950.

10 Voir Ilya F. HARIK, *Politics and Change in a Traditional Society, An Interpretation. Lebanon 1711–1845*, Princeton 1968. Napoléon savait très bien se servir de la religion comme moyen de sa politique. Ses propos religieux changeaient selon l'opportunité (voir les citations chez Alfred SCHLICHT, *Frankreich und die syrischen Christen 1799–1861*, Berlin 1981, p. 14–p. 16).

cette manière se révolta contre son souverain, le sultan ottoman, les problèmes de la Syrie et du Liban furent internationalisés¹¹. La France favorise Muhammad Ali, son protégé. L'Angleterre surtout et les autres puissances européennes veulent conserver le statu quo et l'intégrité de l'Empire Ottoman¹². Surtout ils veulent empêcher la naissance d'une nouvelle grande puissance régionale qui, par l'alliance franco-égyptienne, amènerait une prédominance de la France en Orient.

La Syrie est une région de haute importance stratégique pour le contrôle de la voie des Indes. Le Mont-Liban ressemblant à une forteresse naturelle est considéré comme la clé de la Syrie. Voilà l'intérêt d'une région montagneuse, sans ressources vraiment importantes, pour les grandes puissances.

Les Egyptiens introduisent une politique de réformes énergiques en Syrie, établissent une administration efficace et surtout commencent l'émancipation des non-Musulmans¹³. C'est particulièrement dans ce dernier point que l'alliance de la France avec l'Égypte était un complément avantageux de la protection des chrétiens au Liban. L'influence française est fortifiée¹⁴. Le « prince » du Liban – comme il est d'habitude appelé dans la correspondance diplomatique européenne – mène une politique de plus en plus « chrétienne » s'appuyant sur la population chrétienne et l'église maronite contre la puissante aristocratie druze. Son attitude envers les Egyptiens dont la politique tend à améliorer la situation des chrétiens est donc favorable. Le prince du Liban devenait « un des principaux artisans de la rapide victoire » des Egyptiens puisqu'il avait pris leur partie dès le début en leur fournissant des troupes¹⁵.

Cependant, la domination égyptienne une fois établie, le pays est soumis à un régime oppressif : Des corvées, des impôts excessifs, la conscription – voilà de quoi provoquer l'opposition. C'est surtout le Liban dont la population n'a pas l'habitude de l'emprise directe d'un gouvernement central qui manifeste son mécontentement. Ce sont des révoltes druzes d'abord.

11 Voir Muhammad SABRY, *L'empire égyptien sous Mohamed-Aly et la Question d'Orient (1811–1849)*, Paris 1930. Un des traits caractéristiques de la Question d'Orient était que chaque changement du statu quo impliquait une réaction de la part des puissances européennes.

12 Pour la politique anglaise voir : Harold TEMPERLEY, *England and the Near East*, London 1936.

13 La théorie politique de l'Islam conçoit l'état musulman comme « communauté des croyants ». L'état est donc la dimension politique de la religion. L'Islam n'est pas une simple « croyance », il règle tous les domaines de la vie du Musulman. Donc, les non-Musulmans doivent être exclus d'un état qui se veut une institution religieuse de la communauté des Musulmans. Cependant, le droit musulman leur accorde une existence « réduite » dans l'état musulman. Loin d'avoir les mêmes droits que les Musulmans ils sont soumis à certaines mesures discriminantes (impôts spéciaux, règlement de leurs vêtements, restrictions quant à la construction et la réparation des églises, etc.). Voir Antoine FATTAL, *Le statut légal des non-Musulmans en pays d'Islam*, Beyrouth 1958.

14 Toutes les sources confirment la joie des Chrétiens à l'approche des armées égyptiennes tandis que les Musulmans ne la voyaient guère de bon œil. Voir Georges DOUIN, *La première guerre de Syrie. La conquête de la Syrie (1831–1832)*, Le Caire 1931, p. 98, p. 105 (rapports diplomatiques). Voir aussi Ministère des Relations Extérieures (MRE), *Correspondance politique des Consuls (CPC)*, consulats divers, t. 1, f. 316 et f. 343/344 ainsi que f. 321 (rapports consulaires de Beyrouth et de Larnaca, cités aussi dans SCHLICHT [voir note 10] p. 24–p. 27). Voir là aussi les sources anglaises et arabes de même tendance prouvant l'amélioration de la situation des Chrétiens.

15 M. JOUPLAIN, *La Question du Liban, étude d'histoire diplomatique et de droit international*, Paris 1908, p. 197.

Les Egyptiens employent des forces maronites contre eux. C'est en divisant les diverses communautés libanaises que l'Égypte se maintient dans le pays. En montant Druzes contre Maronites, la politique égyptienne prépare le clivage profond qui séparera désormais les deux communautés¹⁶. A la longue, les Egyptiens s'attirent la haine des deux communautés: Une insurrection des Libanais éclate, et, nourrie par des agents anglais et ottomans, précipite la fin de l'occupation égyptienne en Syrie. C'est dans cette situation que l'influence de la France est en jeu: Tant qu'une communauté d'intérêts avait uni les deux alliés de la France, l'Égypte et les chrétiens du Liban, l'influence de la France était plus solide que jamais. Maintenant que les Maronites se révoltent contre l'oppression égyptienne, la position de la France, qui, tout d'un coup se trouve entre les anciens alliés devenus adversaires, est en danger¹⁷. La situation est d'autant plus grave qu'en France les opinions divergent sur le cours à suivre. Les Maronites ne peuvent comprendre l'hésitation de la France, leur protectrice, et demandent à haute voix son secours contre le régime dur des Egyptiens. Le premier ministre français, Adolphe Thiers, veut donner la priorité absolue à l'alliance avec l'Égypte¹⁸. Elle est pour lui le fondement de l'influence française en Orient. La protection des chrétiens du Liban n'est pour lui qu'une question secondaire. Cependant, Louis-Philippe est prêt à un compromis avec les autres puissances européennes dans la «question égyptienne». Pour lui il ne saurait être question d'abandonner le rôle de la France comme protectrice du christianisme dans l'Empire Ottoman. L'Angleterre observe les développements en Syrie avec plaisir, l'heure de son entrée en scène est proche¹⁹. Entretemps la position du consul français à Beyrouth, Prosper Bourée, devient de plus en plus difficile. Personnellement, il penche plutôt vers l'attitude du roi. Il va même jusqu'à proposer «la création... d'une principauté catholique indépendante» au Liban ce qui est refusé rigoureusement par Thiers²⁰.

Puis les choses se précipitent. Les derniers essais de médiation entrepris par le consul Bourée sont voués à l'échec²¹. Toute la montagne est embrasée par la révolte en 1840, l'Angleterre fournit des armes²². Le gouvernement français hésite trop longtemps, mais le «parti maronite» en France agit: Le Vicomte d'Onfroi, un neveu du roi, arrive

16 Pour les relations druze-maronites voir l'ouvrage d'un témoin oculaire: Charles-Henry CHURCHILL, *The Druzes and the Maronites Under the Turkish Rule. From 1840 to 1860*, London 1862.

17 Le consul français à Beyrouth, Bourée, a bien défini le problème: «... un problème difficile se présente: comment obéir aux grandes raisons politiques qui nous font les protecteurs naturels du Vice-Roi [Muhammad Ali] et conserver notre crédit dans la Syrie en y soutenant un Gouvernement qu'elle abhorre. Mais le problème est compliqué d'autres conditions, car pour être bonne la solution devrait ne pas affaiblir le Vice-Roi et comprendre dans sa formule non seulement la conservation de notre influence politique et religieuse, mais encore donner des garanties, pour l'avenir, contre le Gouvernement Egyptien, à la population chrétienne du Liban et à nous mêmes». MRE/CPC/Beyrouth/ t. 1 f. 10 (21 mai 1840).

18 Pour la politique orientale de Thiers voir François CHARLES-ROUX, *Thiers et Méhémed Ali*, Paris 1951.

19 Pour l'attitude anglaise voir TEMPERLEY (voir n. 12) p. 91. La correspondance d'un agent anglais dans le Liban, Richard Wood, est aussi une source précieuse. Elle a été publiée par Andrew B. CUNNINGHAM, *The Early Correspondence of Richard Wood 1831-1841*, London 1966.

20 MRE/CPC/ Beyrouth/ t. 1 f. 12 (21 mai 1840).

21 Voir MRE/CPC/Beyrouth/ t. 1 f. 220/221.

22 TEMPERLEY (voir n. 12) p. 170.

et se met à la tête des insurgés²³. Onfroi ne vient pas les mains vides: Il apporte des croix, des tricolores et des munitions. Un jésuite autrichien est aussi dans le jeu²⁴. L'Angleterre profite de la situation pour mettre un terme à la politique expansionniste de l'Égypte et se met d'accord avec la Russie, l'Autriche, la Prusse pour régler l'affaire sans et contre la France: La convention de Londres du 15 juillet 1840 décide de restituer la Syrie au contrôle direct du gouvernement ottoman et de réduire Muhammad Ali à la possession de l'Égypte. Les insurgés de Syrie font la besogne des alliés. Palmerston lui-même confirme le rôle décisif des révoltés²⁵. Les forces alliées bombardent Beyrouth, un nombre limité de leurs troupes débarquent près de Beyrouth. La domination de l'Égypte en Syrie s'écroule rapidement. En France on commence déjà à se préparer à une guerre, une crise gouvernementale donne un tournant décisif à la situation: Thiers démissionne²⁶. Pour l'Angleterre, cette démission de Thiers est un gage que la France ne ferait pas la guerre pour la défense de son allié au Caire²⁷. Thiers lui-même a expliqué la différence entre l'attitude de son gouvernement et celle de ses successeurs au pouvoir: «C'est que l'ancien ministère avait demandé énergiquement de soutenir la situation jusqu'au bout, et le ministère nouveau a dit, dès son avènement, que, pour la Syrie, on ne ferait pas la guerre»²⁸.

Le nouveau ministre des affaires étrangères, Guizot, «ne représentait... rien de plus, rien de moins... que la victoire personnelle du Roi sur la politique de Thiers et la résolution de maintenir la paix contrairement au sentiment public»²⁹. Au beau milieu de la crise le retour des cendres de Napoléon Bonaparte à Paris contribuait en plus à monter les esprits. Le gouvernement craignait «une explosion de patriotisme belliqueux»³⁰. Les «Débats» écrivirent: «S'il faut faire la guerre, faisons-la»³¹. Mais, l'éclat ne se produisit pas, Guizot put écrire: «Les incidents menaçants sont dissipés, Mehemet Ali reste en Égypte, et Napoléon aux Invalides»³².

En Syrie, et particulièrement au Liban, l'influence de la France est gravement atteinte. Mais les relations traditionnelles avec les chrétiens du Liban sont trop solides pour ne pas survivre à une telle crise – et les intérêts communs sont un gage additionnel pour la continuation des rapports étroits.

La situation en Syrie cependant a subi un changement radical par les événements de 1840. Désormais, les grandes puissances européennes sont présentes au Liban et deviennent une vive concurrence pour la France. L'Angleterre, pour combattre la

23 Caesar E. FARAH, *The Lebanese Insurgence of 1840 and the Powers*, dans: *Journal of Asian History* 1 (1967) p. 116.

24 Joseph HAJJAR, *L'Europe et les destinées du Proche Orient*, Paris 1970, p. 218, p. 300.

25 TEMPERLEY (voir note 12) p. 170.

26 Dans un discours de 1842 Thiers dit au sujet de la crise de 1840: «nous avons sérieusement armé...» M. CALMON (éd.), *Discours parlementaires de M. Thiers* (3^e partie/t. 6), Paris 1880, p. 27.

27 TEMPERLEY (voir n. 12) p. 131.

28 CALMON (voir n. 26) p. 34

29 S. CHARLETY, *La monarchie de juillet (1830–1848)*, dans: Ernest LAVISSE (éd.), *Histoire de la France contemporaine depuis la révolution jusqu'à la paix de 1919* (tome cinquième), Paris 1921, p. 290.

30 Ibid. p. 292.

31 Ibid. p. 172.

32 Ibid. p. 292.

France à armes égales, cherche l'amitié des Druzes³³. Elle se fait le défenseur de cette communauté contre les Maronites après avoir vainement essayé de séparer ces derniers de la France³⁴. Les conflits libanais deviennent par cela un facteur de la politique internationale, une fonction des rivalités impérialistes des grandes puissances.

Au Liban, après le départ des Egyptiens, l'équilibre qui avait garanti la coexistence paisible des populations différentes est détruit. Si la politique égyptienne avait renforcé les divergences communautaires, il ne faut pas voir dans les troubles qui agiterent le Liban entre 1840 et 1860 un conflit purement confessionnel. Au contraire, nous sommes là en face d'une crise du système paraféodal de la montagne³⁵. Au sein de la communauté maronite un changement de conscience s'est effectué, les paysans commencent à manifester leur mécontentement face à »l'aristocratie« par laquelle ils se sentent opprimés. En même temps, l'église maronite, réformée et réorganisée, devient un facteur important, développe une ambition politique qui est liée à la croissance d'un esprit communautaire de plus en plus prononcé. Au début elle encourage et dirige même les efforts d'émancipation parmi les Maronites. Les Maronites sont de loin plus nombreux que les Druzes, mais en grande partie les paysans chrétiens sont gouvernés par des seigneurs druzes. De cette manière, le mouvement social qui reste limité à la communauté maronite, prend les formes d'un conflit communautaire³⁶.

C'est la faute grave de la diplomatie internationale d'avoir traité le problème libanais comme un conflit entre Druzes et Maronites et d'avoir négligé l'aspect social³⁷. A partir de 1840 ce sont des conférences internationales qui décident sur le sort du Liban. La France l'Angleterre, la Russie, la Prusse et l'Autriche discutent avec le gouvernement ottoman³⁸. On essaye de trouver une solution viable à la situation difficile au Liban. Peu après la fin de l'occupation égyptienne, le dernier représentant de la dynastie régnante des Šihāb est chassé de la montagne par les Druzes. Jusqu'en 1860 la France essaya en vain de restituer le pouvoir au clan de Šihāb qui était considéré comme le garant de l'influence française et à la fois d'une suprématie chrétienne au Liban. La Sublime Porte décide maintenant d'exercer un contrôle direct sur le Liban (1841) – pour la première fois depuis des siècles. Tout de suite elle se heurte à la résistance unanime des puissances européennes qui insistent sur l'autonomie libanaise et demandent que le Liban soit gouverné par un Libanais.

Ce sont les puissances qui imposent leur volonté: On décide de diviser le Mont

33 William POLK, *The British Connection with the Druzes*, dans: *Middle East Journal* XVII, 1/2 (1963). Shakeeb SALIH, *The British-Druze Connection and the Druze Rising of 1896 in the Hawran*, dans: *Middle Eastern Studies* XIII/2 (1977).

34 Voir les observations de l'agent consulaire Jouannin (MRE/Mémoires et Documents/Turquie/ t. 122, f. 70).

35 CHEVALLIER, qui a écrit une des études les plus profondes sur le problème (voir n. 5) refuse le terme »féodalisme«, par lequel le système a souvent été décrit.

36 Voir sur le mouvement social maronite: CHEVALLIER (voir n. 5), HARIK (voir n. 10), Leonard BINDER (éd.), *Politics in Lebanon*, New York 1966.

37 Cependant, au niveau consulaire, on avait bien compris la vraie nature des conflits. Voir par exemple MRE/CPC/Beyrouth/ t. 3 f. 44/45.

38 »... la Porte n'a jamais créé au Liban une institution ou même organisé un simple rouage administratif, sans en référer aux Puissances«. St. Amand »Note sur les affaires du Liban, politique française 1840-1848« MRE/Mémoires et Documents/Turquie/ t. 122 f. 357.

Liban, un district druze et un district maronite sont créés (1842). Le prévoyant consul Bourée qualifia cette réforme comme »l'organisation de la guerre civile dans le Liban«³⁹. En vérité, il n'y a pas de régions vraiment druzes au Liban, partout dans le district druze, ce sont des régions mixtes, habitées aussi bien par les Maronites que par les Druzes. Moins que jamais les paysans maronites sont prêts à vivre sous la domination des seigneurs druzes. Les années suivant ce règlement sont marquées par de continuels conflits culminant dans les événements sanglants de 1860. Entre 1840 et 1860 l'ingérence étrangère devient un fait journalier. A partir de 1840 des bâtiments de guerre européens touchent régulièrement la rade de Beyrouth. Pour la France, la présence maritime manifeste les intérêts français dans la région, démontre sa ferme volonté de défendre les chrétiens du Liban. Evidemment, les bâtiments de guerre français ont eu l'effet désiré. Le consul Bourée écrivit à ce sujet le 12 août 1842: »Les chrétiens qui ne voyaient dans les vaisseaux arrivés que l'avant-garde de ceux qui devaient suivre... On (les autorités turques) nous représente... non comme voulant la paix mais comme vengeurs des chrétiens et du passé«⁴⁰. Ce n'est pas par la force des armes que la France veut »venger« les chrétiens. Il s'agit pour elle de libérer les Maronites du contrôle des druzes et des Musulmans par les moyens de la diplomatie. Les représentants de la France définissent clairement leur but: »Il faut que tout trace de juridiction druze sur les chrétiens disparaisse à jamais«⁴¹. La dissolution de l'ancien système politique est la conséquence inévitable des revendications franco-maronites. Guizot précisa devant le parlement français en 1846: »... dans les districts mixtes, dans toute tribu, dans tout village où il y aurait des chrétiens, sans aucune acception des anciens droits féodaux de l'ancienne juridiction des chefs druzes, les chrétiens seraient placés sous l'autorité locale d'un magistrat, d'un vékil chrétien«⁴². Peu à peu, la France réussissait à obtenir les réformes nécessaires pour soustraire les paysans maronites à la domination des seigneurs druzes. Des fonctionnaires chrétiens furent installés dans les régions de majorité chrétienne mais d'appartenance féodale druze pour assumer les fonctions qui avaient été autrefois des attributions seigneuriales. Dans cette politique la France était soutenue surtout par l'Autriche et parfois par la Russie contre l'Angleterre.

A cette période, la communauté se cristallise de plus en plus comme le cadre d'action pour les populations du Liban. C'est l'ingérence étrangère qui accentue le caractère confessionnel du problème libanais. Les troubles qui agitent le Mont Liban vers la fin des années 1850 montrent que l'évaluation confessionnaliste était fautive: Justement dans la partie purement maronite de la montagne la révolte des paysans éclate, ce qui est d'ailleurs logique: dans les régions mixtes, les seigneurs avaient perdu leurs prérogatives, dans les parties où paysans maronites vivaient sous des seigneurs maronites, cependant, rien n'avait changé. Par conséquence, les paysans se levaient là d'abord. Une sorte de »république paysanne« naquit en terre maronite.

Les efforts de médiation du consul français échouèrent, l'esprit de révolte se répandit dans la montagne entière. C'est en 1860 que le conflit culmina dans une guerre

39 Bourée »Mémoire« (1844) MRE/Mémoires et Documents/ t. 43 f. 152.

40 MRE/CPC/Beyrouth/ t. 3 f. 187.

41 Cité par JOUPLAIN (voir n. 15) p. 314.

42 Cité par OUTREY (voir n. 3) p. 88.

civile ouverte entre Maronites et Druzes dans les régions mixtes. Elle dégénère bientôt en massacres: des milliers de chrétiens meurent. Si toutes les grandes puissances s'adressèrent aux autorités ottomanes pour obtenir une intervention énergique de leur part, c'est la France seule qui envoya une expédition militaire qui arriva en Syrie dans la deuxième moitié du mois d'août 1860, longtemps après la fin des massacres⁴³.

Quelques milliers de soldats français passent 9 mois dans le pays. Pour la forme on donne, après coup, un mandat européen aux troupes françaises⁴⁴. Cela ne pouvait voiler que c'était une action française pour défendre des intérêts français. Les Turcs et les Anglais étaient hantés par l'idée d'une occupation française qui aurait le but d'établir une sorte de protectorat français en Syrie ou au moins au Liban⁴⁵. Mais la France n'est pas en état d'affronter l'opposition internationale en Orient. Souvenons-nous de son engagement dans les affaires italiennes et de l'expédition de Chine entreprise dans cette même année 1860.

Comme d'habitude, une conférence internationale est convoquée pour décider l'avenir du Liban. Après de longues discussions un règlement organique est promulgué – par le gouvernement ottoman, il est vrai. Mais c'est pour garder les apparences, en vérité il s'agit d'un compromis international. Si les revendications de la France et des Maronites ne sont pas entièrement satisfaites, on peut dire qu'en somme le nouveau règlement est un succès pour le parti franco-maronite: Un Liban uni sous un gouverneur chrétien, catholique. Un système administratif qui remplace en grande partie le vieux système féodal, qui introduit dans la montagne une administration régulière avec des fonctionnaires salariés. Aussi une première forme de confessionnalisme est créée: Une proportion confessionnelle quant à la distribution des fonctions publiques est fixée. L'autonomie intérieure du Liban est assurée, les puissances européennes doivent être consultées à l'occasion du choix du gouverneur.

C'est par le règlement organique que les bases du Liban moderne sont établies.

Dans la période mouvementée qui précéda le règlement, les interventions françaises ne se bornaient pas aux problèmes d'ordre politique proprement dit: Dans toutes les affaires, dans tous les événements quotidiens l'intervention française se fait sentir: »... dès qu'une crise quelconque arrive, le consulat de France est le point vers lequel convergent tous les Arabes Catholiques, c'est là qu'on vient chercher des conseils, des encouragements, ou même des remontrances...«⁴⁶. De cette manière le consul Bourée décrit le rôle du consulat français. Les chrétiens libanais demandent les conseils de la France et obéissent à ses recommandations⁴⁷. Même les autorités ottomanes demandent la médiation de ses représentants quand des difficultés avec leurs sujets chrétiens

43 Pour l'expédition de Syrie voir par exemple Camille de ROCHEMONTEIX, *Le Liban et l'expédition française en Syrie (1860-1861)*. Documents inédits du Général Ducrot, Paris 1921. Pour les pièces diplomatiques voir Sélim BAZ, *Pièces diplomatiques relatives aux événements de 1860*, Beyrouth 1974.

44 Pour le contexte politique international de l'expédition de Syrie voir Pierre de la GORCE, *Histoire du Second Empire* (t. III), Paris 1896, p. 327.

45 »On était persuadé à Londres, et sur ce les témoignages abondent, que le Gouvernement français ne poursuivait d'autre but qu'un établissement définitif en Syrie...« Note sur les causes de l'évacuation de la Syrie par la France MD 122 (voir n. 34) f. 156.

46 MRE/CPC/Beyr./ t. 2 f. 318 (28 déc. 1841)

47 Voir *ibid.* f. 150, MRE/CPC/Beyr./ t. 11 f. 301 (consul Bentivoglio, le 29 octobre 1859), ROCHEMONTEIX (voir n. 43).

surgissent⁴⁸. Un grand nombre de ›protégés‹, de collaborateurs indigènes, sont recrutés parmi les chrétiens du Mont Liban et par cela soustrait à l'autorité ottomane⁴⁹. L'intervention continuelle de la France, devenue habituelle, est revendiquée comme un droit: »... la protection... des Maronites qui sont Catholiques revient de droit à la France, protectrice en vertu de ses capitulations, des établissements francs et, par l'usage et sorte de consentement tacite, du Catholicisme en général...«⁵⁰.

Du point de vue économique, la Syrie et aussi le Liban deviennent des fournisseurs importants de matières premières. La France tient surtout à la soie libanaise: Le commerce du port de Beyrouth se multiplie, les besoins du marché français stimulent la sériciculture, encouragent une modeste industrie locale, font monter les prix⁵¹. On a même prétendu que l'expédition de Syrie de l'année 1860 avait pour but de remettre en marche l'industrie de la soie gravement atteinte par la guerre civile⁵². Si cela seul ne pouvait pas être le motif unique pour une telle entreprise, il faut avouer que les considérations économiques doivent avoir eu leur poids dans la décision d'envoyer des troupes françaises en Syrie⁵³. Dans les relations commerciales entre le Liban et la France les Chrétiens du pays jouèrent un rôle important⁵⁴. Ce sont eux surtout qui savaient profiter de la pénétration économique du pays par l'ouest qui avait emprunté la route de l'industrialisation, de l'expansion économique, eux qui l'aidaient, la facilitaient, qui étaient prêts à y collaborer.

L'opinion publique en France voit les relations avec les chrétiens du Liban d'une manière fort romantique. Gérard de Nerval décrit le Liban à ses lecteurs comme »une petite Europe«⁵⁵. Un auteur du XX^{ème} siècle prend les Maronites pour »une sorte de France d'outre-Mer... Ce peuple n'a jamais oublié ce qu'il doit à la France qu'il appelle sa mère«⁵⁶. Des souvenirs historiques sont évoqués: »... le Liban et le Carmel sont l'héritage des croisades: il faut qu'ils appartiennent, sinon à la croix seule, du moins à ce que la croix symbolise, à la liberté«⁵⁷. De Lamartine décrit la Syrie comme »une contrée presque toute européenne, toute chrétienne, toute civilisée, toute industrielle, toute en harmonie d'idées, de confraternité avec nous...«⁵⁸. Lamartine et Nerval voient la Syrie et le Liban de leurs rêves et de leur imagination romantique et – bien sûr – ils trouvent un public susceptible. Ce ne sont pas seulement les poètes romantiques qui créent et maintiennent une ›conscience libanaise‹ en France. Un grand nombre de brochures, de bouquins, d'articles paraissent durant le 19^{ème} siècle, donnant une vue souvent partielle, idéalisée, sentimentale, pleine des préjugés de

48 MRE/CPC/Beyr./ t. 11 f. 79/80 (de Lesseps, 24 août 1856).

49 Voir SCHLICHT (n. 10) p. 125–p. 129.

50 Cité par OUTREY (voir n. 3) p. 81.

51 Gaston DUCOUSO, *L'industrie de la soie en Syrie*, Paris/Beyrouth 1913, *passim*. CHEVALLIER (voir n. 5) p. 196, p. 226.

52 Voir l'article de Marcel ÉMERIT, *La crise syrienne et l'expansion économique française en 1860*, dans: *Revue historique* 76 (1952) t. 27 pp. 211–232.

53 Voir MRE/Correspondance commerciale des consuls/Beyrouth/ t. 7 f. 395 (Ceccaldi, le 12 août 1862).

54 Voir CHEVALLIER (voir n. 5) *passim* et SCHLICHT (voir n. 10) p. 196–p. 211.

55 Gérard de NERVAL, *Voyage en Orient* (t. 2), Paris 1927 p. 103, voir aussi Hoda ADRA, *Gérard de Nerval et le Liban*, Beyrouth 1982.

56 ROCHEMONTEIX (voir n. 43) p. 67.

57 NERVAL (voir n. 55) p. 247.

58 Alphonse de LAMARTINE, *La Question d'Orient*, sans lieu ni date, p. 1.

l'époque⁵⁹. Les Maronites, qui depuis toujours ont été les amis fidèles de la France, n'attendent que d'être libérés de la tyrannie des »sectateurs de Mahomet«⁶⁰, de la »barbarie musulmane«⁶¹ et surtout des sinistres Druzes, qui »ont une religion monstrueuse« et »aiment la guerre, le bruit, le sang...«⁶². Ce qu'il faut, c'est une »dernière croisade«⁶³. Déjà, on a attendu trop longtemps⁶⁴. Enfin, il est temps d' »arracher au monde barbare un domaine qui appartient aux civilisés«⁶⁵. Une sorte de littérature renforce ces tendances. Mentionnons le roman »Sélim l'égorgeur« de Marius Fontane, qui a vu au moins trois tirages (le troisième en 1865) et une pièce de théâtre de Victor Séjour: Les massacres de la Syrie (Paris 1860). Même des bandes dessinées sont consacrées à ce sujet⁶⁶. Aussi des poésies douteuses ont pour sujet les événements de 1860. Voici un exemple⁶⁷:

Nobles enfants de la France,
 Au cœur noble et généreux,
 Et vous tous chrétiens pieux,
 Qui craignez la Providence,
 Ecoutez l'affreux récit
 Que je vais vous faire ici.

Aux lieux de sainte mémoire,
 Où naquit notre Sauveur,
 Est un peuple malfaiteur,
 Très-mal noté dans l'histoire,
 Coupable d'atrocités,
 Très-grandes en vérité.

... ..

Ces déplorables nouvelles
 Etant venues à Paris,
 Napoléon III s'est dit:
 Punissons ces infidèles,
 Envoyons-leur promptement
 Mes terribles régiments.

59 Voir p. ex.: Les Marounites d'après le manuscrit arabe du R. P. AZAR, Cambrai 1852. A. BARDET, La Syrie à la France, Paris 1861. L'abbé JOBIN, La Syrie en 1860 et 1861, lettres et documents, Paris 1880. Nicolas MURAD, Notice historique sur l'origine de la nation Maronite et sur ses rapports avec la France, Paris 1844. A. POISSONNIER, Expédition de Syrie, la nouvelle croisade, Paris 1860.

60 C. B. HOURY, De la Syrie considérée sous le rapport commercial, Paris 1842, p. 24.

61 Ibid. p. 14.

62 Ernest LOUET, Expédition de Syrie, notes et souvenirs, Paris 1862, p. 3.

63 POISSONNIER (voir n. 59) p. 4 et p. 7.

64 Voir AZAR (Cf. n. 59) p. 112/113. Voir aussi les reproches d'inaction du député Crémieux contre le gouvernement: ROCHEMONTEIX (voir n. 43) p. 30.

65 POISSONNIER (voir n. 59) p. 3.

66 Pour une reproduction des bandes dessinées voir Dominique BAUDIS, La passion des chrétiens du Liban, Paris 1979, après p. 128.

67 Massacres de Syrie (anonyme), sans lieu ni date (1860?) p. 7.

Aussi du côté maronite on est conscient des liens étroits avec la France. Les Maronites n'idéalisent pas moins que les Français ces relations dans lesquels ils voient même de nos jours, des »contacts culturels... où domine sans conteste le facteur spirituel ou »moral«⁶⁸.

L'auteur Hector Klat exalte »le Liban et la France aux rêves unis« dans son poème »Le Cèdre et les Lys«⁶⁹.

Les consuls de France confirment »le prodigieux empire que nous donne sur cette partie de la Syrie l'amour des populations chrétiennes... nous y sommes plus puissants que n'y ont jamais été le Grand Seigneur et le Pacha«⁷⁰. De temps en temps, surtout à l'occasion de leurs soulèvements, les Maronites brandissent le drapeau français⁷¹. Encore au XX^{ème} siècle les témoignages de cet esprit sont fréquents: Dans un mémoire adressé par le patriarche maronite en 1936 à une commission parlementaire française nous lisons: »Depuis [le règlement organique de 1861] le Liban vivait dans l'attente de la France, tel le peuple d'Israël dans l'attente du Messie«⁷².

Si le grand public dans les deux pays a une idée romantique des relations réciproques, les raisons d'ordre stratégique et économique ne manquent pas pour justifier une collaboration franco-maronite du point de vue politique. Il est donc logique si le missionnaire et partisan zélé des Maronites, Eugène Boré, écrit: »Si la cause de la foi pèse bien peu dans la balance politique de ceux qui nous gouvernent, du moins, en vue de l'intérêt et de l'honneur national, ils ne négligent jamais le moyen d'action que donne notre titre de puissance très chrétienne, et qui suffit pour nous assurer l'alliance et l'amour des catholiques d'Orient«!⁷³

L'importance de la soie libanaise pour la France a déjà été mentionnée. Surtout dans les années 1850 quand une pénurie de soie avait provoqué des troubles sociaux à tendances républicaines dans les centres de l'industrie de la soie en France, la dépendance française de la soie libanaise se montrait clairement⁷⁴. Que l'expédition de Syrie ait été motivée en grande partie par des besoins économiques est donc assez probable, d'autant plus que le consul français Bentivoglio écrivit le 21 juillet 1860: »... nos intérêts commerciaux gravement compromis par la ruine complète de tous les chrétiens avec lesquels nos négociants avaient des relations d'affaires très suivies et très importantes...«⁷⁵.

En outre le Liban pourrait servir comme avant-poste et rapprocher la France des marchés orientaux: »... si nous avons une porte en Orient..., nos vaisseaux ne pourraient-ils pas acheter des caravanes ces marchandises et ces denrées coloniales dont le prix serait considérablement diminué? Et enfin, cette terre d'Orient, ne serait-

68 Sélim ABOU, *Le bilinguisme arabe-français au Liban*, Paris 1962, p. 192.

69 Hector KLAT, *Le Cèdre et les Lys*, Beyrouth 1935.

70 MRE, Consul Bourée »Rapport« (le 22 novembre 1840) / *Mémoires et Documents*/ t. 43 f. 22.

71 Voir par exemple Archives du consulat français de Beyrouth (MRE) carton 36 bis, lettre du Vice-préfet des Lazaristes du 11 avril 1845 de Ayn Tūra au Consul de France, cité par CHEVALLIER (voir n. 5) p. 173 et par SCHLICHT (voir n. 10) p. 130.

72 »Mémoire sur la situation générale du Liban adressé par le Patriarche Maronite à la sous-commission parlementaire désignée pour étudier la situation des pays sous mandat français« (le 21 janvier 1936) dans: *Le Liban et la France*, Documents publiés par le Patriarche maronite, sans lieu ni date (1936?), p. 6.

73 Cité par HAJJAR (voir n. 24) p. 223.

74 Voir ÉMERIT (voir n. 52) p. 221-p. 226.

75 MRE/Beyr./ t. 12 f. 218.

elle pas un débouché où nous pourrions faire écouler les produits de notre industrie nationale⁷⁶? Voilà des buts impérialistes prononcés sans équivoque. Notons en plus qu'à partir du XIX^e siècle on croit la fin de l'Empire Ottoman et son démembrement imminents, il s'agit donc de se créer une zone d'influence et Lamartine le demande avec instance: »la puissance anglaise et la puissance russe s'avanceraient graduellement au cœur de la Turquie... que ne pouvant s'entendre avec nous, elles s'entendraient sans nous... Voici ce que je conseillai à mon pays: Prendre soi-même une position d'intermédiaire armé, faire un débarquement en Syrie, en grouper les populations toutes belliqueuses, toutes chrétiennes [!], toutes prédisposées à la France, sous le drapeau français, proclamer l'indépendance... sous la garantie de la France⁷⁷. Ce n'est pas Lamartine seul qui développait des projets syriens. Beaucoup de journalistes, de diplomates, d'hommes politiques proposaient leurs solutions respectives pour les affaires de Syrie et la plupart demandaient un protectorat quelconque de la France⁷⁸.

A la fin de la première guerre mondiale enfin, la France et les Maronites voient leurs vœux réalisés: »La France est enfin chez nous. L'explosion de joie au Liban tient de la frénésie⁷⁹. La France a reçu la Syrie avec le Liban comme mandat de la Société des Nations. Depuis le règlement organique de 1861, la France a pu élargir son influence au Liban: Un officier français entraîne les forces de l'ordre libanaises, la France exerce, par le nombre croissant de ses écoles, l'influence culturelle la plus importante parmi les puissances européennes au Liban⁸⁰. C'est la France qui a commencé à introduire des formes modernes de l'éducation et par cela les chrétiens et surtout les Maronites ont pu acquérir une avance sur les autres communautés au Liban⁸¹. Le développement du confessionnalisme et la séparation conséquente du Liban et de la Syrie sont des éléments fondamentaux de la politique française. Le confessionnalisme est le moyen d'assurer à la »communauté« un rôle important dans la politique du pays: un nombre déterminé de députés et de fonctionnaires est attribué à chaque communauté. La création d'un état libanais indépendant assure le cadre politique dans lequel seul les Maronites peuvent aspirer à la suprématie ou au moins à un rôle non négligeable. »Plutôt qu'un sentiment national libanais, il y a chez eux un maronitisme« a dit au sujet de ses compatriotes maronites un leader druze en 1976⁸². Sans le Liban, dans tout autre état imaginable, dans toute autre solution possible, les Maronites seraient réduits à un rôle de minorité, comme par exemple les Coptes d'Egypte. Si le confessionnalisme – résultat de la communauté d'intérêts entre la France et les Maronites – a été considéré comme la garantie pour la viabilité de cette »association islamo-chrétienne«⁸³, cette

76 AZAR (voir n. 59) p. 119.

77 LAMARTINE (voir n. 58) p. 3.

78 Pour les projets concernant la Syrie voir SCHLICHT (voir n. 10) chapitre IV/1 p. 249–p. 261.

79 Le Liban (voir n. 72), Mémoire du Patriarche, p. 8.

80 Pour l'année 1914 on compte 550 écoles françaises pour la »Grande Syrie« entière avec presque 60 000 élèves (par contre l'Angleterre n'entretient que 178 écoles avec à peu près 13 000 élèves). K. GRUNWALD, Jewish Schools Under Foreign Flags in Ottoman Palestine, dans: Moshe MA'UZ, Studies on Palestine During the Ottoman Period, Jerusalem 1975, p. 165.

81 Voir les chiffres donnés par ABOU (voir n. 68) p. 111. Voir aussi Abdallah NAAMAN, Le français au Liban, Paris 1979, p. 37–p. 40 Pour l'éducation au Liban en général voir: Theodor HANF, Erziehungswesen in Gesellschaft und Politik des Libanon, Bielefeld 1969.

82 Voir »Le Monde« du 25 août 1982, p. 4.

83 Voir ABOU (voir n. 68) p. 331.

»grande coopérative de communautés«⁸⁴, de cette »symbiose... des diverses »communautés«⁸⁵ qui est le Liban, il accentue et renforce les divergences et différences entre les communautés. Les définitions que nous venons de citer, caractérisent ce manque d'identité, de cohésion nationale. Le Maronite, en fonction de ses relations étroites avec la France favorise une politique »occidentale«, se croit même faire partie de l'occident, comprend le Liban comme »trait d'union entre l'Orient et l'Occident«⁸⁶. Le Musulman se sent plutôt lié à ses frères de culture et de religion au-delà des frontières libanaises. Depuis longtemps les relations franco-maronites ne sont plus un élément décisif sur le plan politique, mais l'existence elle-même d'un état libanais est le résultat le plus important de cette alliance séculaire entre le »cèdre et les Lys«. Sur le plan culturel, les traditions françaises sont toujours très fortes donnant à la vie libanaise des traits originaux⁸⁷.

84 Pierre RONDOT, Les structures socio-politiques de la nation libanaise, tirage à part de la Revue française de science politique (t. IV/ no. 1 1954), p. 103 cite le journal libanais »L'Orient« du 9 mai 1951.

85 Ibid. p. 81.

86 ABOU (voir n. 68) p. 59.

87 Voir l'ouvrage de NAAMAN (voir n. 81) qui montre l'importance de la langue et la littérature françaises au Liban. Voir le rapport sur le concours de la meilleure dissertation française organisé par l'université libanaise Saint Joseph dans »L'Orient – Le Jour« du 17 avril 1983 p. 4. Ainsi que le rapport sur l'exposition »La littérature libanaise d'expression française et le Liban dans la littérature française.« du 29 avril au 12 mai 1983 à Paris dans le journal libanais »Le Réveil« du 19 avril 1983, p. 8